

3.H.

Société civile immobilière au capital de 2 700 €
Siège social : 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS
428 704 308 RCS REIMS

EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

MIXTE DU 28 AVRIL 2025

(../..)

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés décide de nommer Monsieur Pierre HENAULT pour une durée indéterminée en qualité de gérant de la Société.

Monsieur Pierre HENAULT qui accepte ses fonctions, déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les dispositions des statuts sociaux de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

(../..)

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à l'adresse suivante, à compter de ce jour :

3 rue Vénicourt à ARCIS-LE-PONSART (51170)

En conséquence, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts sociaux de la Société comme suit :

« Le siège social est fixé à **ARCIS-LE-PONSART (51170) - 3 rue Vénicourt** ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

DocuSigned by:

Pierre Henault

3A73EBB443B8479...